

Compte-Rendu de la CAP

du 20 juin 2012

Déclaration FORCE OUVRIÈRE.....	2
Déroulement de la CAP.....	3
Recours PFR (prime de fonctions et de résultats).....	4
Les Coordonnées de vos élus.....	5

DÉCLARATION FORCE OUVRIERE

Cette CAP est la suite et fin de celle du 30 mai dernier qui n'a pu être terminée faute de temps.

En effet, les recours nombreux sur la PFR, le nouveau mode de fonctionnement des listes mobilité n'ont pas permis d'étudier l'ensemble des recours prévus à la CAP.

Ceci démontre l'incapacité de l'administration à assurer une gestion correcte des SAE dans la nouvelle organisation de la DRH.

Une fois de plus **FORCE OUVRIERE** avait raison. Toutes ces mesures prises dans le cadre de la RGPP qui ne résultent que d'un dogme se font au détriment des agents et plus particulièrement des SAE.

Compte tenu du caractère particulier de cette CAP, nous ne ferons donc pas de déclaration d'ordre général mais nous vous rappelons les revendications des SAE

Tout d'abord en terme de rémunération le gel des salaires des fonctionnaires entraîne un tassement des grilles de rémunération. Ceci se traduit pour les SAE par une rémunération qui ignore leurs compétences et leurs positionnements dans les services.

Un SAE au 1er échelon est à 13,86€ du SMIC. Du jamais vu !!!!

FORCE OUVRIERE exige que les grilles de rémunération des SAE soient augmentées et correspondent à leurs véritables responsabilités.

Quant à la réforme statutaire, c'est un véritable trompe l'œil qui, pour quelques points d'indice au reclassement pour certains, pénalise les agents du corps sur l'ensemble de la carrière.

L'administration manie même le mensonge avec une certaine dextérité en affirmant que la mise en place du NES ne peut être effective qu'à condition de fusionner les corps. Quel toupet !!

La réforme statutaire n'est en fait qu'un rallongement de la durée de carrière et un parcours du combattant pour les agents au 1er niveau de grade soit plus de 50% du corps.

Le déroulement de carrière est ralenti notamment par la suppression de la possibilité de passer par examen professionnel du 1er au 3ème niveau de grade. Les SAE rencontreront de plus en plus de difficultés pour atteindre le dernier échelon du dernier niveau de grade.

FORCE OUVRIERE ne se contente pas d'une réforme au rabais dont l'administration s'est prévaluée pour mettre en œuvre des fusions de corps aberrantes telles que les SAE, les CTT et les CAM. Aberration qui se traduit d'ailleurs par la création de 3 spécialités à l'intérieur du nouveau corps correspondant aux missions de chacun des corps existants.

Pour **FORCE OUVRIERE**, la fusion des corps doit être abandonnée.

FORCE OUVRIERE exige qu'une véritable réforme de la catégorie B soit mise en place reconnaissant les missions et les responsabilités des SAE au travers d'une meilleure rémunération et d'un déroulement de carrière correct.

L'administration doit prendre les mesures nécessaires pour permettre un meilleur accès à la catégorie A pour les SAE en transformant par exemple des emplois de B en A. Ce n'est pas la clause dérogatoire prévue dans le CIGEM (corps interministériel à gestion ministérielle) qui apporte une solution à cette situation déjà ancienne. « On ne gère pas la pénurie par la pénurie ».

FORCE OUVRIERE souhaite connaître les ratios de promotions envisagés pour l'année 2013. Malgré nos nombreuses demandes et les promesses de l'administration, nous n'avons à ce jour aucune information.

FORCE OUVRIERE n'acceptera pas que 2013 soit une année blanche en terme de promotions. Les SAE sont suffisamment pénalisés.

Pour **FORCE OUVRIERE** la gestion des SAE doit rester une gestion nationale, seule garante de l'égalité de traitement des agents.

Quant à la PFR, nous dénonçons à nouveau ce système à « la tête du client » organisé dans une enveloppe contrainte.

Les SAE prennent conscience aujourd'hui de la perversité de ce système et de la campagne mensongère de l'administration autour de ce dispositif.

Pour **FORCE OUVRIERE**, les SAE ne doivent pas être pénalisés dans leur régime indemnitaire à cause de ce dispositif. Une harmonisation doit être opérée vers le régime indemnitaire le plus favorable des agents affectés dans un service du MEDDE.

Les élus FORCE OUVRIERE à la CAP

DÉROULEMENT DE LA CAP

Discussion, concertation et négociation (propos du Premier Ministre) ont été synonymes lors de cette CAP de DECEPTION, CONSTERNATION ET DESILLUSION.

L'ordre du jour unique du 20 juin 2012 était l'examen des recours PFR, l'attitude et les procédés employés par l'administration lors de cette instance ont été déplorables.

FORCE OUVRIERE a eu la désagréable impression d'assister à une pièce de théâtre orchestrée et dirigée par l'administration pour simuler le dialogue social tant loué par notre Ministère. Nous pensons sans exagérer que certains comédiens représentants de l'administration méritent un molière!

Nous avons été CHOQUES par la présidente de la CAP qui a simplement souhaité écarter d'un examen de la CAP, pour faire un méprisant copier/coller, deux recours PFR sous le prétexte étonnant et déconcertant qu'il s'agissait des mêmes types de dossiers que le précédent (qui a fait l'objet comme l'écrasante majorité des recours d'un maintien de la proposition PFR de l'administration). Les agents sauront apprécier!!

FORCE OUVRIERE est intervenu avec indignation pour que tous les recours soient dans leur TOTALITE étudiés! Quel manque de respect provocateur et révélateur de la considération LOW-COST offert par l'administration aux SAE.

La considération encore un secteur en crise!!

Et, que dire de l'examen des autres recours!!!

Un mot, nous vient à l'esprit: « consternation ».

D'abord l'administration a montré une connaissance douteuse des dossiers MAIS également une capacité rageante à retourner ou modifier les arguments selon le dossier avec, un art consommé et, le talent d'un bonimenteur (qui mérite plus qu'un molière mais la palme d'or voire l'oscar des propos trompeurs et habiles).

Les recours n'avaient pas les mêmes plaidoyers administratifs selon le cas MAIS allaient invariablement (sauf 2 recours sur 28!!) dans le sens de la décision du service concerné et pas dans celui de l'agent.

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire »

Cette misérable victoire de l'administration brocarde les SAE !!!!!

FORCE OUVRIERE exige la mise en place d'un VRAI dialogue social. Les SAE en ont assez d'être malmenés et méprisés jusque dans leurs instances paritaires.

FORCE OUVRIERE dénonce également l'absence SCANDALEUSE de suivi des dossiers examinés en CAP. Pourtant, les membres de l'administration font chauffer leurs stylos mais noircir avec vivacité une feuille ne suffit pas. Il faut apporter des réponses concrètes et engager une action en retour, ce qui n'est vraiment plus de circonstance dans cette instance.

La CAP est présidée par Mme Brigitte THORIN.

Rapport CGEDD – Missions des SAE

Un rapport a été rédigé par le CGEDD sur les missions des SAE dans le cadre de la fusion des corps de SAE-CTT-CAM. Malgré les demandes régulières des organisations syndicales pour la présentation de ce projet, l'administration tente toujours de reporter l'échéance. L'administration a finalement accepté de présenter ce projet et propose de le faire lors d'une prochaine CAP en septembre prochain.

Pour **FORCE OUVRIERE**, c'est un comble, l'administration refuse la transparence aux représentants des SAE et aux organisations syndicales. Où est le dialogue social ?

Fusion des corps :

L'administration indique que le décret fusion a été examiné par le conseil d'état dans sa séance du 5 juin 2012. Elle précise que certaines modifications ont été apportées, il est actuellement dans le circuit des signatures.

Les principales modifications sont :

- l'intitulé du grade : chargé d'administration et de contrôle du développement durable est remplacé par secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable se déclinant comme suit :
 - secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe normale
 - secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe supérieure
 - secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle
- Les contrôleurs des affaires maritimes sont intégrés dans la spécialité « administration générale ». Il ne reste plus que 2 spécialités : l'administration générale et le contrôle des transports terrestres.

FORCE OUVRIERE reste opposé à ces fusions dogmatiques préjudiciables aux agents concernés. Contrairement aux affirmations de l'administration, le NES n'est pas conditionné aux fusions.

NES (nouvel espace statutaire) :

L'intégration des SAE dans le NES est toujours prévue au 1er juillet prochain. Affaire à suivre

Pour **FORCE OUVRIERE**, le NES n'est pas la réforme de la catégorie B que les agents attendent depuis longtemps. Au lieu de constituer une avancée pour ces personnels, il organise un véritable recul en allongeant la durée de carrière, en rendant difficile l'accès au dernier niveau de grade ou encore en ne reconnaissant pas les agents de cette catégorie en terme de rémunération et de déroulement de carrière.

Ratios promotions 2013 :

L'administration indique ne pas être en mesure de communiquer les futurs ratios de promotions. Elle attend d'avoir effectué tous les reclassements dans le cadre du NES pour établir une étude du futur corps sur une période de 3 ans. Elle précise que la DGAFP s'appuie sur l'effectif au dernier échelon de chaque grade pour accepter les ratios proposés par l'administration concernée afin d'éviter tout engorgement.

FORCE OUVRIERE est inquiet sur le futur déroulement de carrière des agents et craint que les agents des 1er et 2ème niveau soient sacrifiés. Il est à noter que **FORCE OUVRIERE** a toujours réclamé ce document dans le cadre des groupes de travail relatifs au décret de fusion, en vain. Encore un aspect du dialogue social détourné par le MEDDE.

CIGEM (corps interministériel à gestion ministérielle)

L'administration reconnaît que le CIGEM a pris du retard consécutif à l'absence de certains textes interministériels. Il prévoit une mise en place pour 2013.

Pour **FORCE OUVRIERE**, les mesures dérogatoires prévues dans le CIGEM sont nettement insuffisantes. L'administration ne démontre aucune volonté de faire un effort pour augmenter le nombre de promotions de B en A. Nous avons à faire à une administration élitiste.

RECOURS PFR (PRIME DE FONCTIONS ET DE RÉSULTATS)

A la date de la CAP, l'administration a réceptionné 60 dossiers de recours.

Sur les 65 dossiers de recours, seuls 28 sont présentés à cette CAP (10 recours ont été traités lors de la CAP du 05 juin 2012 soit un total de 38 sur 65) .

- 17 dossiers concernent le coefficient fonction,
- 15 dossiers concernent le coefficient fonction et le coefficient résultats,
- 6 dossiers concernent le coefficient résultats.

Lors de cette CAP:

- 2 dossiers ont obtenu un avis favorable : le coefficient fonction passe de 3,2 à 3,7
- 36 dossiers ont fait l'objet d'un vote partagé : les représentants de l'administration défendent le maintien du coefficient, alors que les représentants du personnel demandent la modification de ce coefficient.

Un recours collectif a été déposé par les SAE de la DDT 19. Ce type de recours n'est pas, réglementaire, il n'a donc pas pu être examiné. Néanmoins seulement 3 recours individuels de cette DDT ont été examinés.

La mise en œuvre de la PFR et sa « sinistre » note de gestion ont été les guest-stars de cette CAP.

Nous avons fustigé cette prime révoltante et tenté de faire prendre conscience à l'administration de son injustice et du sentiment de dévalorisation que ressentent les agents (60%) qui ont la cotation la plus basse.

FORCE OUVRIERE a obtenu des informations concernant les modalités ubuesques de calcul de la part résultat dans certaines DREAL pour 2012.

La note de gestion stipule une moyenne de 2,25 pour la part résultat. Aussi, en bons élèves flagorneurs, des DREAL vont baisser ARBITRAIREMENT des parts résultats (celles qui étaient au dessus de 2,25 en 2011) pour les ramener à 2,25.

Nous avons même quelques exemples de calcul de DREAL en NEGATIF :
part résultat 2011 à 2,86 – résultat en 2012 à 2,25 = - 366 € / an soit 30,5/mois
part résultat 2011 à 2,92 – résultat en 2012 à 2,25 = - 435 € / an soit 36,29 euros/ mois.

Pour **FORCE OUVRIERE** c'est totalement scandaleux!! L'administration éprouve les limites du seuil de tolérance des SAE!!!

FORCE OUVRIERE a vivement dénoncé ce qui se profilait pour le calcul de la part résultat 2012. L'administration « a semblé » surprise et a indiqué qu'il n'était pas du tout question d'une baisse arbitraire et automatique de la part résultat pour obéir à une moyenne, et, que des rappels à l'ordre à l'attention des DREAL vont être effectués.

FORCE OUVRIERE restera vigilant pour qu'aucune baisse arbitraire obéissant à une logique de moyenne mathématique indigne et inhumaine ne soit appliquée en 2012.

Prochaine date de CAP :

- 24 octobre 2013 (mobilités)

LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS

Sylvie CALVO	☎ 01.40.81.24.19	✉ sylvie.calvo@i-carre.net
Stéphanie FERRARI-PAILLET	☎ 05 56 73 14 76	✉ Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr
Jacqueline BALZA	☎ 01.40.81.24.21	✉ jacqueline.balza@i-carre.net
Simone ACKERMANN	☎ 03 88 88 91 90	✉ simone.ackermann@bas-rhin.gouv.fr
Christian MORRIER	☎ 04 74 38 50 27	✉ christian.morrier@ain.gouv.fr
Jacqueline AIRAULT	☎ 05 49 06 89 66	✉ jacqueline.airault@deux-sevres.gouv.fr
Permanence à l'Arche de la Défense	☎ 01.40.81.24.20	☎ 01.40.81.24.13 ✉ fo-petultem.ac@i-carre.net

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

MEDDE – Plot I – Arche de la Défense – Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92 055 – Paris La Défense Cedex 04

